

LES INTERVENTIONS SUR LA SANTÉ DÉCLARÉES PAR LES COLLÉGIENS



Résultats de l'Enquête nationale
en collèges et en lycées chez les
adolescents sur la santé et les
substances - EnCLASS 2018

EnCLASS

Enquête Nationale en Collèges et en Lycées
chez les Adolescents sur la Santé et les Substances

Enquêtes HBSC / ESPAD

Cynthia Hurel, École des hautes études en santé publique
(EHESP),

Virginie Ehlinger, CERPOP - Équipe SPHERE - UMR1295,
unité mixte INSERM - Université Toulouse III Paul Sabatier

Emmanuelle Godeau, École des hautes études en santé publique
(EHESP), CERPOP - Équipe SPHERE - UMR1295,
unité mixte INSERM - Université Toulouse III Paul Sabatier

■ L'ESSENTIEL :

- ▶ En 2018, en France, trois collégiens sur quatre (77,0 %) déclarent se souvenir d'avoir reçu, depuis le début de l'année scolaire, une intervention ou plus sur au moins l'une des thématiques de santé.
- ▶ La thématique la plus abordée selon les collégiens est celle de la violence et du harcèlement, rapportée par plus de la moitié d'entre eux. A l'inverse, seulement un élève sur cinq se souvient d'avoir reçu une information concernant la santé mentale.
- ▶ Les interventions sur les thématiques de santé sont moins fréquemment rapportées par des élèves relevant de l'éducation prioritaire (73,5 % en REP/REP+ contre 79,2 % dans le reste des établissements publics) ou scolarisés dans le privé (72,6 % dans les établissements privés contre 78,3 % dans ceux du public).
- ▶ Ce sont les élèves de 3^e et de 4^e qui sont les plus nombreux à déclarer avoir eu reçu une intervention sur au moins l'une des thématiques de santé dans l'année.
- ▶ Les collégiens se souviennent majoritairement d'avoir reçu des interventions sur la santé animées par une ou des personne(s) extérieure(s) à l'établissement.
- ▶ Pour seulement 15,5 % des collégiens se souvenant avoir bénéficié d'une ou plusieurs interventions sur une thématique de santé, au moins l'une de ces interventions comportait des jeux de rôles, des mises situation, du théâtre ou d'autres animations interactives.

L'Ecole a une mission santé essentielle, au service du bien-être et des apprentissages des élèves. L'enjeu de la promotion de la santé à l'Ecole est triple : les liens entre santé et réussite éducative sont forts, l'Ecole peut y apparaître comme un milieu de vie favorable à la santé, et enfin, l'Ecole peut être vue comme un lieu idéal pour « accéder » à la population des enfants et adolescents. Selon l'Article L541-1 du Code de l'Education, « Les actions de promotion de la santé des élèves font partie des missions de l'éducation nationale. L'ensemble des personnels de la communauté éducative participe à cette mission, assurée en priorité par les personnels médicaux, infirmiers, assistants de service social et psychologues de l'éducation nationale, travaillant ensemble de manière coordonnée. A ce titre, les élèves bénéficient, au cours de leur

scolarité, d'actions de prévention et d'information, de visites médicales et de dépistage obligatoires, qui constituent leur parcours de santé dans le système scolaire. Les élèves bénéficient également d'actions de promotion de la santé constituant un parcours éducatif de santé conduit dans les conditions prévues à l'avant-dernier alinéa du II de l'article L. 121-4-1. Ces actions favorisent notamment leur réussite scolaire et la réduction des inégalités en matière de santé. ».

De multiples thématiques de santé peuvent être abordées lors d'interventions auprès des collégiens. Le Code de l'Éducation prévoit notamment au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène d'information et d'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées (Article L312-16), ou encore une information délivrée sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé dans les collèges et les lycées, à raison d'au moins une séance annuelle (Article L312-18). Ces séances peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire ainsi que des intervenants extérieurs. Toujours selon le Code de l'Éducation, les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences, y compris en ligne (Article L121-1). Une formation doit comporter une sensibilisation sur l'interdiction du harcèlement commis dans l'espace numérique, la manière de s'en protéger et les sanctions encourues en la matière (Article L312-9).

Dans notre enquête déclarative, tous les élèves sont invités à indiquer s'ils ont reçu, depuis le début de l'année scolaire, une ou des interventions dans leur établissement sur les thèmes suivants : santé en général, alimentation, activité physique, tabac, alcool, cannabis ou autre drogue, éducation sexuelle, santé mentale (bien-être/mal-être), violence et harcèlement. Les élèves répondant avoir reçu une ou des interventions sont ensuite invités pour chaque thème correspondant à indiquer si l'intervention a été animée par un enseignant de l'établissement, par une infirmière de l'établissement et/ou par une ou des personne(s) extérieure(s) à l'établissement. Il leur est également demandé si l'intervention comportait des jeux de rôles, mises en situation, théâtre, ou encore des animations interactives.

Fréquence des interventions

Trois collégiens sur quatre (77,0 %) déclarent se souvenir d'avoir reçu, depuis le début de l'année scolaire, une intervention ou plus sur au moins l'une des thématiques de santé listées **[tableau 1]**. Un peu plus d'un collégien sur dix dit n'avoir reçu aucune intervention sur ces thématiques de santé, et les autres déclarent ne pas s'en souvenir. Ces constats ne diffèrent pas selon le sexe des répondants.

Les thématiques les plus abordées selon les collégiens sont celles de la violence et du harcèlement, rapportées par plus de la moitié d'entre eux, puis celle de la santé en général pour un peu plus d'un élève sur trois. À l'inverse, seulement un élève sur cinq se souvient d'avoir reçu une information concernant la santé mentale.

Les filles sont moins nombreuses que les garçons à déclarer avoir reçu une intervention sur la santé en général, sur l'activité physique ou encore sur l'alimentation.

Les élèves scolarisés dans des collèges en zone d'éducation prioritaire, déclarent moins souvent avoir bénéficié d'interventions sur les thématiques de santé (73,5 % en REP/REP+ contre 79,2 % dans le reste des établissements publics). C'est aussi le cas des élèves scolarisés dans les établissements scolaires privés comparativement à ceux du public (72,6 % dans les établissements privés contre 78,3 % dans les établissements

publics). En revanche, aucune différence n'est observée selon le type de commune (commune rurale, ville isolée, ville-centre ou commune de banlieue).

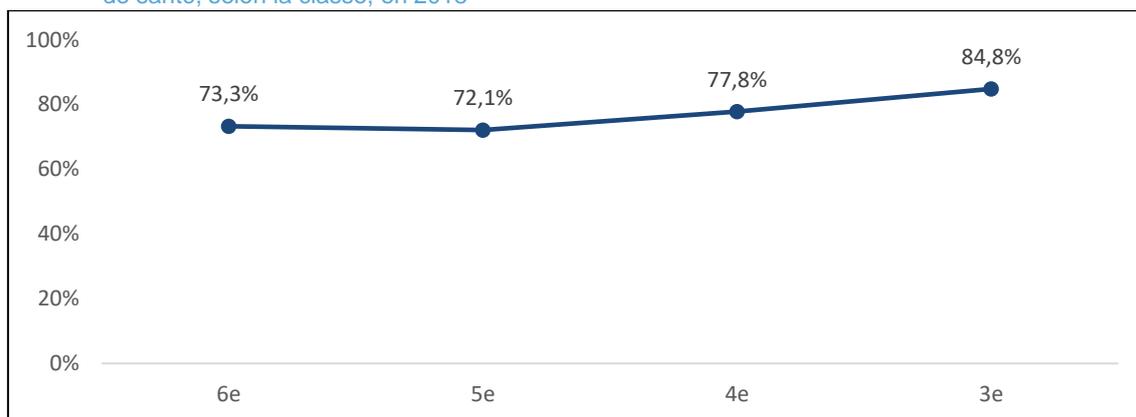
Tabl. 1 Pourcentage de collégiens déclarant avoir reçu une intervention sur la santé depuis le début de l'année scolaire, selon la thématique et le sexe (%)

	Ensemble	Garçons	Filles
Au moins l'une des thématiques	77,0	76,3	77,7
Violence, harcèlement	53,1	52,7	53,6
Santé en général	37,8	40,1	35,4
Education sexuelle	32,8	33,8	31,7
Tabac	28,2	28,1	28,4
Activité physique	27,1	29,9	24,2
Alcool	25,8	24,9	26,7
Cannabis ou autre drogue	25,4	25,6	25,3
Alimentation	24,8	26,5	23,1
Santé mentale (bien-être / mal-être)	19,1	19,1	19,2

Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

D'autre part, que ce soit chez les filles ou chez les garçons, ce sont les élèves de 3^e et de 4^e qui sont les plus nombreux à déclarer avoir eu reçu une intervention sur au moins l'une des thématiques de santé, avec un écart de plus de 10 % entre les élèves de 3^e par rapport aux élèves de 6^e **[figure 1]**. Aucune différence n'est observée entre les filles et les garçons.

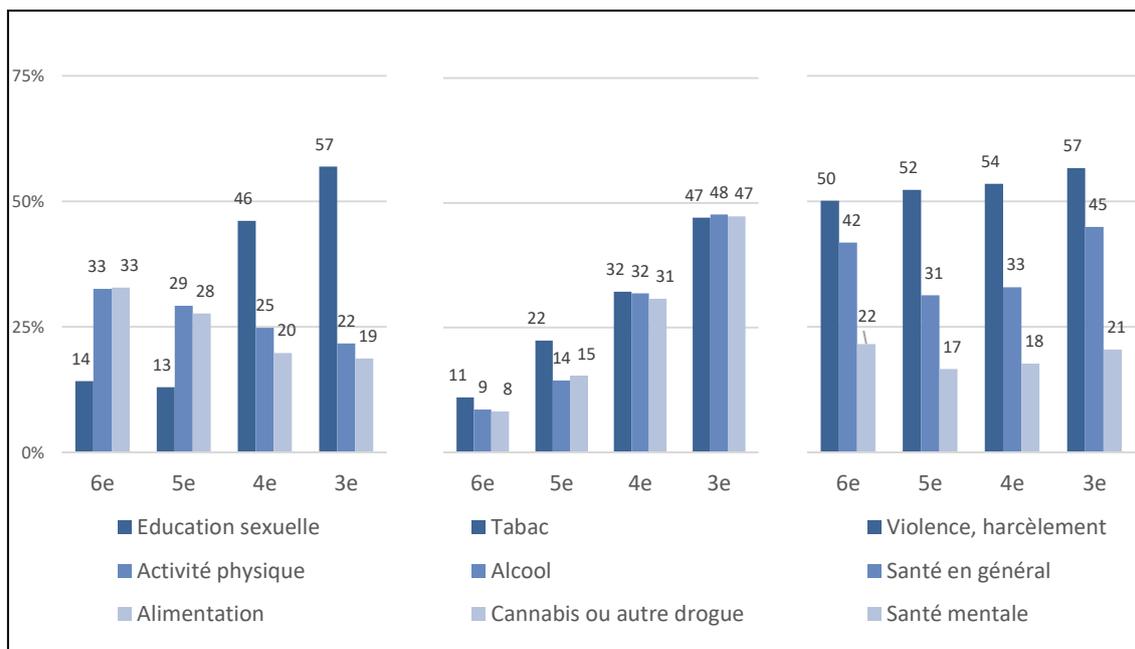
Fig. 1 Proportion de collégiens déclarant avoir reçu une intervention sur au moins l'une des thématiques de santé, selon la classe, en 2018



Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Plus les collégiens avancent dans leur scolarité, plus ils rapportent avoir reçu une information sur les thématiques liées aux usages de produits psychoactifs au cours de l'année. Au contraire, selon les déclarations des élèves, l'activité physique et l'alimentation semblent moins abordées en fin de collège [figure 2].

Fig. 2 Part d'élèves déclarant avoir reçu une intervention sur la santé depuis le début de l'année scolaire, par thématique, selon la classe, en 2018 (%)



Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Intervenants et type d'intervention

Parmi les élèves déclarant avoir reçu au moins une intervention sur une thématique de santé, ils sont majoritaires (61 %) à rapporter que celle-ci a été conduite par une ou des personne(s) extérieure(s) à l'établissement scolaire [tableau 2]. Ces personnes extérieures à l'établissement semblent animer davantage les interventions liées aux usages de produits psychoactifs. S'agissant des professionnels des établissements scolaires, les collégiens rapportent le plus souvent avoir abordé avec les infirmières la thématique de la santé en général et avec les enseignants la thématique de l'activité physique.

Seulement 11,2 % des élèves scolarisés en établissement privé déclarent avoir eu au moins une intervention conduite pas une infirmière de l'établissement alors qu'ils sont 49,3 % à le déclarer dans les établissements publics, ce qui est sans doute en mettre en perspective avec le fait que la présence de personnel infirmier n'est pas obligatoire dans le privé (et que les infirmier.e.s de l'éducation nationale n'y sont pas déployés.e.s).

Selon les collégiens des établissements en zone d'éducation prioritaire, les interventions y sont moins souvent réalisées par des personnes extérieures à l'établissement (53 %).

Pour seulement 15,5 % des collégiens se souvenant avoir bénéficié d'une ou plusieurs interventions sur une thématique de santé, au moins l'une de ces interventions comportait des jeux de rôles, des mises situation, du théâtre ou d'autres animations

interactives. Cette faible proportion varie peu selon les thématiques abordées : de 7,2 % pour l'éducation sexuelle à 9,7 % pour la santé en général. Cette proportion est très légèrement moins élevée pour les élèves scolarisés dans des établissements privés que chez ceux scolarisés dans des établissements publics, avec un écart significatif de 3 %. Aucune différence n'est retrouvée entre les déclarations des élèves scolarisés dans les établissements situés en zone d'éducation prioritaire comparativement aux autres.

Tabl. 2 Intervenants et type d'intervention selon la thématique, déclarés par les collégiens en 2018 (%)

	Intervention animée par...			L'intervention comportait des jeux de rôles, mises en situation, théâtre, des animations interactives...
	...un professeur de l'établissement	...une infirmière de l'établissement	...une ou des personne(s) extérieure(s) à l'établissement	
Au moins l'une des thématiques	45,4	41,3	61,0	15,5
Santé en général	23,8	46,6	33,0	9,7
Alimentation	32,0	31,7	30,5	8,1
Activité physique	49,7	16,1	24,2	8,1
Tabac	16,1	19,9	64,3	8,1
Alcool	16,3	18,2	62,9	8,9
Cannabis ou autre drogue	15,2	16,9	66,6	8,1
Education sexuelle	29,3	35,7	45,8	7,2
Santé mentale	29,7	26,8	37,4	8,4
Violence, harcèlement	34,4	17,3	50,3	9,3

Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

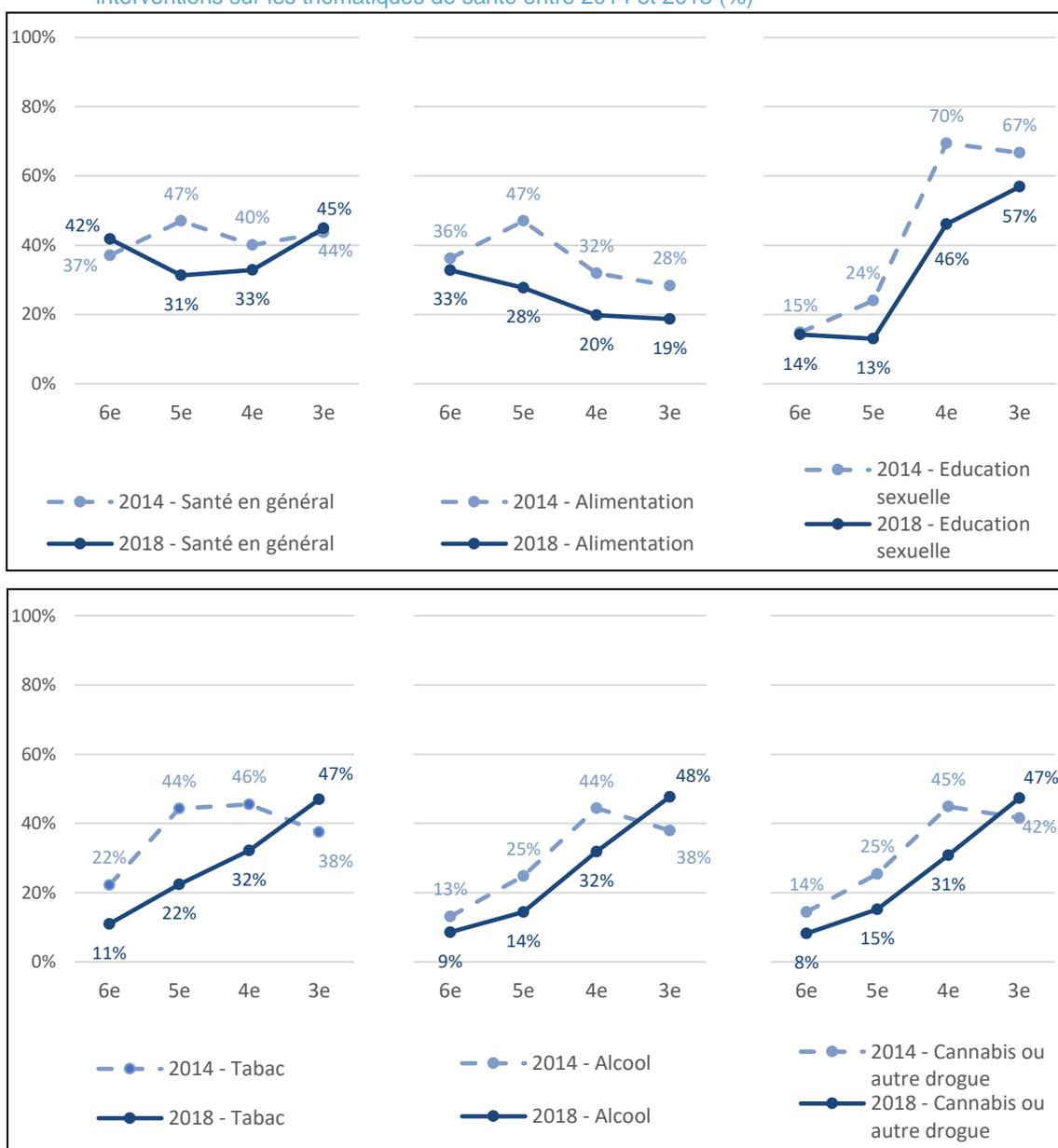
Note : Pour chaque thématique, les choix n'étaient pas mutuellement exclusifs, l'élève pouvant indiquer que l'intervention avait été animée à la fois par plusieurs intervenants parmi les trois choix proposés (professeur / infirmière / personne(s) extérieure(s)). Ainsi, la somme des pourcentages ne correspond pas à 100%.

■ ÉVOLUTION 2014-2018

Lors de l'enquête EnCLASS en 2014, il a été demandé aux collégiens si, depuis la rentrée scolaire de septembre, leur classe avait reçu une information concernant la santé en général, l'alimentation, l'éducation sexuelle, le tabac, l'alcool ou le cannabis ou une autre drogue. Quelle que soit la thématique concernée parmi celles-ci, les collégiens étaient significativement plus nombreux à déclarer en 2014 avoir reçu une information que les collégiens déclarant en 2018 avoir reçu une intervention **[figure 3 et tableau 3]**.

Les évolutions sont donc à interpréter avec précaution du fait de ce changement de terminologie.

Fig. 3 Evolution par classe du pourcentage d'élèves rapportant avoir reçu des informations ou des interventions sur les thématiques de santé entre 2014 et 2018 (%)



Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm – EHESP

Tabl. 3 Part d'élèves rapportant avoir reçu des informations ou des interventions sur des thématiques de santé en 2014 et 2018 (%)

	Collégiens déclarant en 2014 avoir reçu une information par thématique	Collégiens déclarant en 2018 avoir reçu une intervention par thématique
Santé en général	40,1	32,9
Alimentation	31,9	19,8
Education sexuelle	69,5	46,1
Tabac	45,5	32,2
Alcool	44,4	31,9
Cannabis ou autre drogue	44,9	30,8

Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Méthodologie

En France les données sont issues de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) regroupement des deux enquêtes internationales quadriennales menées en milieu scolaire : HBSC réalisée en France depuis 1994 et ESPAD depuis 1999.

L'échantillonnage a été réalisé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, selon un tirage aléatoire équilibré : au total, 1137 classes ont été sélectionnées au sein de 336 collèges et 234 lycées (soit deux classes par établissement). L'enquête a permis d'interroger par questionnaire auto-administré et anonyme 20 577 élèves du secondaire soit, après nettoyage, un échantillon final de 20 128 élèves (12 973 collégiens et 7 155 lycéens). Les taux de réponse sont de 78,8 % au collège et 67,0 % au lycée. Les non-réponses correspondent essentiellement à des absences d'élèves le jour de la passation, plus rarement du fait de refus de participer émanant des élèves ou de leurs parents (14 % au total) et à des établissements ayant refusé de participer (n=56).

Les comparaisons internationales sont issues du rapport international de l'enquête HBSC 2018 (cf. <http://www.hbsc.org/>) et portent sur les élèves âgés de 11, 13 et 15 ans représentant chacun des pays dans la base de données internationale (n=227 441), elles visent à situer les jeunes Français (n=9106) parmi leurs pairs des 45 pays ou régions ayant participé à l'enquête HBSC en 2018.

Les promoteurs de l'enquête EnCLASS remercient les élèves qui ont renseigné l'enquête, leurs familles qui les ont autorisés à participer ainsi que les personnels éducatifs qui ont rendu possible l'organisation de la collecte.

L'enquête EnCLASS 2018 a bénéficié d'un avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique (Cnis, n°142 / H030) et a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (2155714 v 0).

Pour nous citer :

Hurel C., Ehlinger V., Godeau E. *Les interventions sur la santé déclarées par les collégiens, Résultats de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances – EnCLASS 2018*. Rennes : EHESP, 2021 : 9 p.